

Du mercredi 16 juin
au mardi 22 juin 2021

La Renaissance
Lochoise

ASSEMBLÉE NATIONALE

« Baptême du feu » de Sophie Métadier

Dès son élection effective, le groupe UDI a proposé à la nouvelle députée, Sophie Métadier, d'intervenir en hémicycle ce mardi 15 juin. Une mission qu'a remplie l'élue bellilocienne. Deux jours après son élection, lors d'une réunion de groupe au sein du palais Bourbon, elle avait proposé une thématique aux 18 autres élus UDI.

Une problématique présente sur sa circonscription, notamment à Chambray-lès-Tours et Beaulieu-lès-Loches. Un sujet autour du handicap et de l'enfance. « Il y a un problème de places flagrant en IME (institut médico-éducatif). C'est le cas sur les deux structures de ma circonscription, mais dès que j'évoque le sujet avec d'autres députés, ils font le même constat sur leur territoire. Cette problématique est marquante au niveau national. »

La députée a soulevé ce sujet, en hémicycle, ce mardi, en s'adressant à la secrétaire d'État en charge du handicap, Sophie Cluzel. « Que comptez-vous faire pour répondre aux besoins des familles qui souffrent en silence ? » a interpellé Sophie Métadier, évoquant tous ces enfants et leurs familles qui sont sur « liste d'attente », guettant qu'une place se libère en IME notamment.

Une question qui a duré moins de deux minutes. « C'est le protocole, indique Romain Deguffroy, son collaborateur. Cela correspond à environ 250 signes. » L'attaché parlementaire avait rédigé une première trame, mais « Madame la députée connaît parfaitement son sujet. Elle a apporté sa griffe et ses connaissances dans le domaine », indiquait-il avant la séance publique de l'Assemblée nationale.

Voici la réponse que lui a adressée Sophie Cluzel dans l'hémi-



Première question de Sophie Métadier au gouvernement ce mardi 15 juin. © Capture d'écran

cycle : « Depuis cinq ans, l'augmentation des places en IME est significative sur l'ensemble du territoire, et + 12 % en Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile, NdlR) ». La secrétaire d'État a soulevé le fait que cette augmentation « ne doit pas être effective en Indre-et-Loire ». Pour y remédier, elle propose de développer l'école inclusive. Elle indique aussi la mise en place d'un numéro de téléphone pour accompagner au mieux les familles étant sur liste d'attente (le 0800 360 360, NdlR).

À la suite de cette réponse, Sophie Métadier estimait ce mardi 15 juin, que « l'école inclusive, c'est compliqué et pas possible pour tout le monde ». Et regrettait que Mme Cluzel n'ait pas répondu à sa question secondaire sur la difficulté de recruter des orthophonistes ou éducateurs spécialisés. La députée ne sait pas encore comment la problématique qu'elle a soulevée sera traitée par le gouvernement. Elle s'engage à suivre le sujet de près.

Flavie Chartier